



## GRAND DOLE

Communauté d'agglomération

54, RUE ANDRE LEBON  
BP 458 - 39109 DOLE CEDEX  
Tél. : 03 84 79 78 40  
Fax : 03 84 79 78 43  
info@grand-dole.fr  
www.grand-dole.fr

### Référence

N°GD 137/09

### Objet

Adhésion au réseau des communes forestières

### Secrétaire de séance

Alain Alonzo

### Rapporteur

Jean-François LOUVRIER

**Conseil Communautaire**  
**14 décembre 2009**  
**Goux- 18 heures**

## DELIBERATION

Nombre de conseillers en exercice : 97  
Nombre de délégués titulaires ou suppléants présents : 79  
Nombre de procurations : 11  
Nombre de votants : 90  
Date de la convocation : 25 novembre 2009  
Date de publication : 24 décembre 2009

**Délégués présents (titulaires et éventuellement suppléants) :** D. Boissard, J.L. Bouchard, D. Bernardin, B. Guerrin suppléé par P. Ponard, E. Tavernier suppléé par D. Petry, P. Vuitton, L. Goron-Chaniet, B. Negrello, P. Bussière, G. Fumey, P. Daubigney, T. Mader, D. Michaud, G. Michaud, P. Blanchet, P. Guibelin, JF. Louvrier, C. Petiot, P. Monnet, A. Albertini, J. Chevriaux, M. Giniès suppléé par A. Perron, C. Gras, C. Arnoud, D. Barbagelata, F. Barthoulot, M. Borneck, C. Bourgeois-République, P. Bouvret-Maire, G. Card, C. Chalon, MA. Chalumeaux, C. Creuze, JP. Fichère, JB. Gagnoux suppléé par E. Rauscher, L. Gatinault suppléé par C. Bruand, P. Genestier, A. Hamdaoui, S. Laroche, R. Manière, N. Abdelli, K. Mezerai, P. Nasom suppléé par J. Dejeux, I. Nouvellon, C. Parent, M. Perrin, J. Petit, J. Rosat, D. Sicquot-Bérodier, JC. Wambst, H. Prat, D. Chataignier, F. Macard, M. Rigoulet, F. Saudon, B. Javourez, L. Bougaud, J. Lombard, M. Huguenet, J. Thurel, M. Gauthier, A. Alonzo, B. Bonnard-Ongenaed, F. Perchat, G. Marechal, J. Hubert, JC. Lambert, C. François, B. Monamy, M. Perron suppléé par F. Mairet, G. Coutrot suppléé par E. Bourgeois, G. G. Ginet ; JM. Daubigney, J. Drouhain, A. Jordan, D. Rauch, M. Richard, M. Hoffmann, R. Curly

**Délégués absents ayant donné procuration :** B. Chevaux à G. Fumey, C. Di Caro à P. Monnet, G. Barbier à JP. Fichère, R. Belalia à C. Creuze, D. Clerc à P. Bouvret-Maire, P. Epinat à D. Barbagelata, P. Sautrey à C. Bourgeois-République, D. Chevalier à C. François, F. David à JF. Louvrier, G. Fernoux-Coutenet à JM. Daubigney, D. Ecarnot à J. Thurel

**Délégués absents non suppléés et non représentés:** T. Gauthray-Guyenet, C. Combet, A. Chollat, P. Jacquot, A. Courderot, JF. Dumont

De façon à pouvoir entreprendre la réalisation du Plan d'Approvisionnement Territorial, la communauté d'agglomération doit adhérer au réseau des communes forestières.

Ce réseau permet également à la collectivité d'être conseillée, informée, formée et de bénéficier d'appuis techniques sur toutes les questions relevant du développement économique et territorial pouvant concerner la forêt et les produits forestiers.

Le conseil d'agglomération, après en avoir délibéré,

- DECIDE d'adhérer à l'association départementale des communes forestières du Jura en vertu de l'article 4 des statuts de l'association ;
- S'ENGAGE à honorer la cotisation, fixée annuellement ;
- DESIGNER Guy MICHAUD, délégué titulaire et Colette BRUAND, déléguée suppléante;
- AUTORISE le Président à signer tout document afférent.

Fait à Dole,  
Le 14 décembre 2009,  
Le Président,

Rendu exécutoire

Par télétransmission en Préfecture le 21 décembre 2009

N° identifiant : 039-200010650-20091214-13709-DE

- 1 -